



**SAINT MARTIN
DES TILLEULS**

• *Bulletin Municipal* •



• *Vœux du Maire* •

Vendredi **19** janvier 2018

à **19H00**

Salle de la Botterie



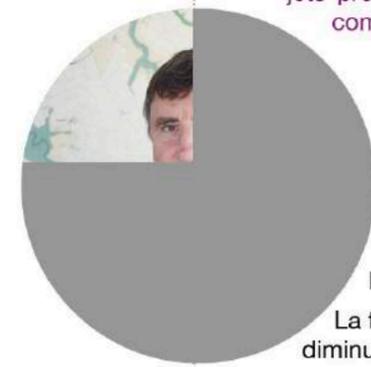
Décembre 2017



SOMMAIRE

- **Édito**
 - Mot du maire p.3
- **Fêtes et manifestations** p.4
- **Commune**
 - Les commissions municipales p.5
 - Budget 2017 p.6
 - Taxes et subventions 2017 p.7
 - Réalisations 2017 p.8-9
 - Projets 2018 p.10
 - Vie de la cité p.11
- **Vie sociale**
 - CCAS p.12/13
 - Relais Assistants Maternels CLIC du Haut Bocage p.14
 - Mission Locale /ADMR p.15
- **Canton**
 - Environnement p.16
 - CAUE / Protection civile p.17
- **Vie associative et économique**
 - APEL / OGECC p.18
 - École p.19
 - Familles Rurales p.20-21
 - Foyer des Jeunes / Assistantes Maternelles p.21
 - Club Le Bon Temps UNC-AFN / Soldats de France p.22
 - TTSASMG Tennis de Table JASM Badminton / Tennis Club p.23
 - GSM Football Club / SMSA Volley p.24
 - Libre Évasion / Chasse p.25
 - Team Propulsion / Comité des Fêtes Jeu de boules p.26
 - **Vie économique** Artisans et entreprises p.27-29
- **État Civil** p.30
- **Informations pratiques** p.31-34
- **Page d'histoire** p.35

MOT DU MAIRE



En cette fin d'année, je me permets, au nom du conseil municipal et des employés communaux, de vous offrir mes meilleurs vœux pour 2018. **Vœux de bonheur, de santé, et que vos projets professionnels et personnels se réalisent comme vous le souhaitez.**

2017 a été une année d'élections, les présidentielles en avril et mai, avec l'élection d'un nouveau président, et les législatives en juin confortant la majorité présidentielle. Je souhaite à cette équipe en place qu'elle réussisse à redresser la France avec le plus de justice possible.

La feuille de route du président est claire : diminuer la dette publique. Pour appliquer son programme, la priorité est de mettre à contribution les communes en diminuant les dotations, et en supprimant la taxe d'habitation, qui pour notre commune est la principale ressource. Les années à venir, nos projets prévus pourraient être repoussés ou tout simplement abandonnés, mais ne baissons pas les bras, restons optimistes, et croyons en l'avenir. Vous découvrirez dans ce bulletin les réalisations, et projets en cours et à venir.

Le site internet est créé, vous trouverez dans les pages suivantes le lien pour y accéder. Vous y découvrirez la vie de la commune ainsi que toutes les informations utiles et pratiques pour vous renseigner au mieux.

En termes de travaux :

- La réfection de la voirie et des trottoirs rues des Chênes et de la Montasserie a été réalisée.
- Les travaux de la maison communale ont commencé début septembre. Elle sera terminée en juillet prochain.
- Une étude de faisabilité pour le réaménagement des abords de la mairie et des parkings a été faite par le cabinet Canopée de Clisson pour une réalisation des travaux en 2019.
- La mise aux normes des sanitaires, et vestiaires de la salle de sport, et de la botterie pour l'accès aux personnes à mobilité réduite est en cours.

Les projets de l'année 2018 :

- La viabilisation de 21 lots le Vrignon V. La mise en vente des parcelles aura lieu à partir de la fin du premier semestre.
- L'intégration dans la nouvelle maison communale du service administratif de la Mairie, de la bibliothèque, et du service paroissial (2ème semestre).
- Le début de l'aménagement des abords de la mairie et des parkings,
- La mutualisation :
 - Au cours du premier semestre 2018, il y aura une période test de mutualisation pour les employés du service technique de St-Martin des Tilleuls qui travailleront en collaboration avec les communes de La Gaubretière, Tiffauges, Saint-Aubin, en groupes ou seuls, dans des missions bien précises selon leurs spécialités et l'urgence des travaux. A la fin du premier semestre un bilan sera établi. S'il est satisfaisant, la mutualisation sera engagée définitivement.
- Concernant la compétence informatique, un serveur unique va être mis en place pour l'ensemble des communes du pays de Mortagne.
- Enfin, à partir du 1er janvier 2018 la piscine de Mortagne-sur-Sèvre sera gérée par la Communauté de Communes (équipement et personnel).

Je vous remercie et vous félicite tous, Saint-Martinois, entrepreneurs, responsables d'associations, et bénévoles. Tous ensemble faisons évoluer notre commune pour vivre dans la sérénité, la paix, la gaieté et la solidarité.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture du bulletin, et une très bonne année 2018 à tous.

Espérant vous accueillir, pour vous les souhaiter de vive voix à l'occasion de la soirée d'échange des vœux : le vendredi 19 janvier 2018 à 19h00 - salle de la Botterie.

Le Maire,
Emmanuel AUVINET

JANVIER

- Vendredi 12**
AG DE L'ÉCOLE (OGEC)
Salle des Jardins
- Vendredi 19**
VŒUX DU MAIRE à 19h
Salle de la Botterie

FÉVRIER

- Samedi 3**
SOIRÉE KARAOKÉ
ORGANISÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
Salle des jardins
- Samedi 10**
JOURNÉE RÉNOVATION MATÉRIEL
Comité des fêtes et associations
- Dimanche 4**
LOTO (OGEC-APEL)
Salle de la Botterie
- Dimanche 4**
VENTE DE PIZZAS PRÉCUITES
(SMASA VOLLEY) - 18h30
- Dimanche 25**
REPAS DES AÎNÉS À 12H
ORGANISÉ PAR LE CCAS
Salle des Jardins
- Dimanche 25**
LOTO (TENNIS DE TABLE)
Salle de la Botterie
- Mercredi 28**
CONCOURS DE BELOTE INTER-CLUBS
(LE BON TEMPS) - Salle de la Botterie

MARS

- Samedi 24**
CROQUE-MONSIEUR VIN CHAUD
(SMSA VOLLEY) - 20h
Salle de Sports
- Dimanche 25**
RANDONNÉE DE LA CRÔME,
ORGANISÉE PAR LIBRE EVASION
ET LA SOCIÉTÉ DE CHASSE
STE HUBERT- 8H
Salle de Sports

AVRIL

- Samedi 7**
OUVERTURE DE LA PÊCHE
À LA TRUITE
(COMITÉ DES FÊTES)
- Samedi 21**
MATINÉE MARCHÉ DE PRINTEMPS
(OGEC-APEL) École Saint Louis

MAI

- Jeudi 10**
TOURNOI DE SIXTE
(GSM Foot)
- lundi 21**
TOURNOI DE TRIPLETTE
(SMSA VOLLEY)
- Samedi 26**
VENTE DE FLEURS ET LAVAGE DE VOITURE - (FOYER DES JEUNES)

JUIN

- Dimanche 17**
KERMESSE DE L'ÉCOLE
(OGEC)
- Samedi 30**
ST MART'TINTAMARRE
(COMITÉ DES FÊTES)

AOÛT

- Samedi 25**
TOURNOI U15 ST MARTIN
GSM Foot
- Dimanche 26**
BOUGE TON BOCAGE

SEPTEMBRE

- Samedi 1^{er}**
TOURNOI U11/U13
LA GAUBRETIÈRE
GSM Foot
- Samedi 15**
SOIRÉE POULET À LA PORTUGAISE
(FOYER DES JEUNES ET COMITÉ DES FÊTES) - Salle de la Botterie

DÉCEMBRE

- Vendredi 7**
SOIRÉE DU TÉLÉTHON
aux Landes Génusson
- Samedi 8**
LOTO DU TELÉTHON
Salle de la Botterie

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances, économies

La commission « finances, économie » prépare les budgets et les comptes administratifs de la commune

Président : Emmanuel AUVINET, Maire
Membres : Caroline AUVINET, Dany GUITTON, Alain LANDREAU, Marion PERRAUD, Hubert VALLÉE

Travaux, bâtiments, voirie, urbanisme

La commission « travaux, bâtiments, voirie, urbanisme » planifie les différents travaux

Président : Emmanuel AUVINET, Maire
Membres : Luc AUGEREAU, Yvan AUVINET, Stève FONTENIT, Jean-François GUITTON, Hubert VALLÉE, Alain LANDREAU

Affaires scolaires

La commission « affaires scolaires » gère les relations avec l'OGEC et Familles Rurales

Président : Emmanuel AUVINET, Maire
Adjoint délégué : Alain LANDREAU
Membres : Emmanuel AUVINET, Nadia BREMAUD, Dany GUITTON, Marion PERRAUD

Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Président : Emmanuel AUVINET, Maire
Vice présidente : Katia GUINAUDEAU
Membres du conseil : Nadia BREMAUD, Régine MAUDET, Hubert VALLEE
Membres hors conseil : Marie-Luce AUVINET, Marie-Jeanne ROQUET, Claude MERCIER, Françoise GUIBERT

Affaires sociales

La Commission « affaires sociales » participe aux animations sociales intercommunales : Animation Enfance Famille – Au-delà de nos Différences

Président : Emmanuel AUVINET, Maire
Adjointe déléguée : Katia GUINAUDEAU
Membres du conseil : Nadia BREMAUD, Régine MAUDET, Marion PERRAUD

Sports, loisirs et associations

La commission « sports, loisirs et associations » rencontre les associations, organise les plannings des salles

Président : Emmanuel AUVINET, Maire
Adjoint délégué : Alain LANDREAU
Membres : Yvan AUVINET, Delphine BOCHEREAU, Cécile GATÉ



Environnement, fleurissement

La commission « environnement, fleurissement » participe à l'embellissement de la commune par les fleurs, illuminations de Noël, et organise le concours Paysage de votre Commune

Président : Emmanuel AUVINET, Maire
Adjointe déléguée : Katia GUINAUDEAU
Membres : Yvan AUVINET, Stève FONTENIT, Alain LANDREAU, Régine MAUDET

Gestion interendance

La commission « gestion interendance » organise les cérémonies et verres de l'amitié

Président : Emmanuel AUVINET, Maire
Adjoint délégué : Hubert VALLÉE
Membres : Caroline AUVINET, Nadia BREMAUD, Katia GUINAUDEAU

Communication

La commission « communication » prépare le bulletin municipal annuel, est en charge de la mise en place du site internet, de la création du logo, et du film à l'occasion de la soirée des vœux

Président : Emmanuel AUVINET, Maire
Adjointe déléguée : Katia GUINAUDEAU
Membres : Delphine BOCHEREAU, Cécile GATÉ, Dany GUITTON, Alain LANDREAU

Culture, bibliothèque

La commission « culture, bibliothèque » accompagne les bénévoles dans leur fonctionnement, leurs projets, et leur cadre.

Président : Emmanuel AUVINET, Maire
Adjointe déléguée : Katia GUINAUDEAU –
Membres : Nadia BREMAUD, Cécile GATÉ, Alain LANDREAU, Marion PERRAUD

La commission communale d'appel d'offres

La commission communale d'appel d'offres reçoit les dossiers d'appel d'offres et émet un avis au conseil

Président : Emmanuel AUVINET
Titulaires : Régine MAUDET, Luc AUGEREAU, Hubert VALLEE
Suppléants : Cécile GATÉ, Caroline AUVINET, Nadia BREMAUD

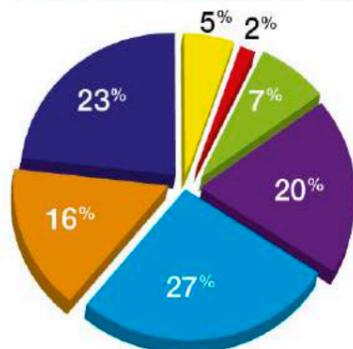
Conseil municipal d'enfants

La commission Conseil municipal d'enfants met en place des projets en lien avec les loisirs, l'environnement...

Président : Emmanuel AUVINET
Adjoint délégué : Hubert VALLÉE
Membres : Caroline AUVINET, Delphine BOCHEREAU, Cécile GATÉ, Alain LANDREAU, Régine MAUDET

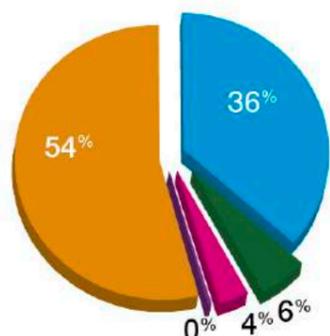
1^{er} rang de gauche à droite : Hubert Vallée (3^{ème} adjoint) – Katia Guinaudeau (2^{ème} adjointe) – Emmanuel Auvinet (Maire) – Alain Landreau (1^{er} adjoint)
2^{ème} rang : Delphine Bochereau – Dany Guitton – Nadia Bremaud – Régine Maudet – Yvan Auvinet – Cécile Gaté – Marion Perraud – Luc Augereau – Caroline Auvinet.
Absents de la photo : Stève Fontenit - Jean-François Guitton

• FONCTIONNEMENT : 587 075,38 €



• Dépenses

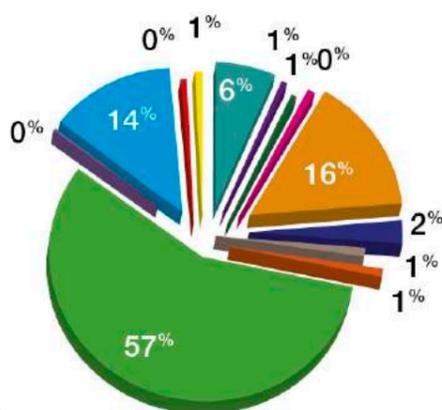
Virement section d'investissement	155 990,65 €
Charges à caractère général	136 020 €
Charges de personnel et frais assimilés	115 615 €
Subventions (Asso + CCAS)	94 000 €
Autres charges de gestion courante	44 030 €
Amortissements	31 919,73 €
Charges financières	9 500 €



• Recettes

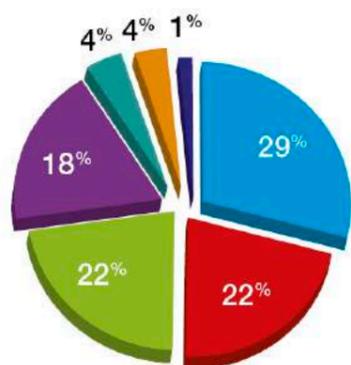
Dotations	318 845 €
Impôts locaux et taxes	213 047 €
Produit de gestion	34 183 €
Travaux en règle	20 000 €
FCTVA	1 000 €

• INVESTISSEMENT : 855 556,09 €



• Dépenses d'investissement

Emprunts	55 560 €
Travaux de voirie rue des chenes et rue de la Montasserie	118 700 €
rénovation éclairage public	4 000 €
Eco Pass	4 500 €
Site Internet et Logo	4 500 €
Terrains bâtis et non bâtis	133 785 €
Travaux en régie	20 000 €
Réseaux de voirie	10 000 €
Autres immobilisations (machine à laver le sol, panneau directionnel...)	7 953 €
Maison communale	486 459 €
Embellissement transformateur	2 000 €
Etude Aménagement rue des rosiers	2 500 €
Etude Aménagement abords de la mairie	5 600 €



• Recettes

Subventions	247 934,87 €
Affectation de résultat	18 3591,21 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	189 120,23 €
virement section de fonctionnement	155 990,65 €
Fonds de compensation TVA	37 000 €
Amortissements	31 919,13 €
Dotations et taxes	10 000 €



• TAXES 2017

Le conseil municipal a voté les taux suivants pour 2017 :

Taxe d'habitation : 20.54 %
 Taxe foncière bâtie : 15.53 %
 Taxe foncière non bâtie : 42.60 %

Le produit attendu de ces taxes pour l'année 2017 est de 213 046 €

• SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 70850 €

Associations	Subvention
ADAPEI	70 €
ADILE (Agence Départementale d'Information sur le Logement)	50 €
ADMR	1 015 €
Association des Assistantes Maternelles	70 €
Association Novaliss	60 €
CAUE de Vendée	40 €
Familles Rurales St Martin – périscolaire	8 376 €
Familles Rurales – Restaurant scolaire	11 340 €
Foyer des Jeunes de St Martin	120 €
GSM Football (74 joueurs x 4.30€)	318.20 €
Tennis de Table (6 joueurs x 4.30€)	25.80 €
SMSA Volley Ball (33 joueurs x 4.30€)	141.90 €
OGEC Ecole – Contrat d'association*	70 850 €
Sapeurs-Pompiers de la Verrie – Amicale	50 €
AFN (subvention exceptionnelle, aide à l'achat d'un drapeau)	400 €
Sapeurs-Pompiers de la Verrie – Amicale	50,00 €
Société communale de chasse "St Hubert"	120,00 €
Tennis Club de Saint Martin	55,90 €

*Subvention OGEC : pour l'année scolaire 2016/2017, le montant est de 545 € par élève.

● INTERVENTION D'UNE ARCHIVISTE

Afin d'anticiper le déménagement de la mairie, Clémence CHAUVEAU du Centre de Gestion est venue durant 7 semaines pour une mission d'archivage. Ce sont en tout 29 mètres linéaires de documents et revues qui ont été recyclés via la benne à papier de l'école.

● TRAVAUX DE LA FUTURE MAISON COMMUNALE MUTUALISÉE AVEC LA BIBLIOTHÈQUE

Le 29 août dernier, le déménagement et transfert de la mairie ont eu lieu pour permettre sa déconstruction, et débuter les travaux de la maison communale.

Après quelques soucis d'ordre technique (interruption de la ligne téléphonique), la mairie a pu à nouveau accueillir au mieux la population Saint-Martinoise au 7 rue des Glycines. Les horaires de la mairie restent inchangés.

Les séances du conseil municipal se déroulent à l'étage de la maison au 7 rue des Glycines. Les mariages en revanche, sont célébrés à la périscolaire « Les P'tits Loups ». Enfin, pendant cette période, les permanences de la paroisse ont lieu à la périscolaire « Les P'tits Loups » le samedi matin de 10h30 à 11h30.



Suite à cette démolition, l'entreprise MIGOUT « Gros Œuvre » a commencé les maçonneries intérieures.

Les réunions de chantier ont lieu tous les mardis matin avec les entreprises, l'architecte FRENESIS, la SPL et Monsieur le Maire.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce chantier, et nous vous invitons à continuer à le suivre. En termes de planning, la remise des clés est prévue le 2 juillet 2018. L'aménagement et la réouverture de la mairie et de la bibliothèque dans les nouveaux locaux se feront les jours suivants.

Ce projet à hauteur de 1 200 000 € a pu voir le jour grâce à de nombreux co-financeurs :

- l'État avec la DETR : 250 000 €
- la Région : 27 150 €
- le Département : 32 808 € et 125 000 €
- le SYDEV : 100 000 €
- le fonds européen Leader : 80 000 €
- la Communauté de Communes du Pays de Mortagne : 99 121 €
- la réserve parlementaire : 33 000 €

● ETUDE DE VALORISATION PAYSAGÈRE DES ABORDS DE LA MAIRIE



Nous vous avons informé dans le bulletin 2016, d'une étude concernant l'aménagement paysager des abords de la future maison communale.

L'agence CANOPE de Clisson a travaillé en lien avec la mairie et un comité de pilotage élargi à une 1ère esquisse de l'aménagement.

Cette esquisse a ensuite été retravaillée avec la commission travaux et le conseil.

L'esplanade de la mairie sera aménagée en lien avec l'architecte FRENESIS en même temps que la maison communale. Les parkings et le reste de l'aménagement sont prévus pour le 1er semestre 2019.

● LE LOGO DE SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS

Pour avoir une identité visuelle et renforcer notre communication extérieure, la commission communication a souhaité que Saint Martin se dote d'un logo, outil graphique indispensable. Après avoir fait part des forces et atouts de la commune à l'agence de communication, elle a proposé ce logo représentant la feuille de tilleul.



● LE SITE INTERNET COMMUNAL

Depuis septembre 2017, la commune dispose d'un site internet :

www.st-martin-des-tilleuls.fr

Vous y trouverez toutes les informations utiles à la vie des Saint-Martinois. N'hésitez pas à aller le consulter, et nous faire part de vos remarques. Nous vous souhaitons une bonne navigation...



● AUTO-LAVEUSE

Une auto-laveuse a été achetée pour la salle des jardins pour un montant de 2 376 €. Elle pourra aussi servir pour la partie administrative de la future Maison Communale.

● NUMÉROTATION DES VILLAGES

Pour une meilleure identification des maisons, et ainsi faciliter le travail des facteurs, des services de secours et autres, les maisons situées dans les villages ont désormais un numéro de voirie.

● LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les conseillers municipaux des enfants élus pour l'année 2017-2018 sont : Paco, Marie-Lou, Louna, Victor, Pacôme, Léo, Anaïs et Tom.

Le 4 septembre dernier, ils ont validé leur logo, réalisé par un élève.

Les enfants ont fabriqués de nouvelles décorations de Noël (Berger et moutons).



Les enfants travaillent sur la mise en place d'un karaoké solidaire qui aura lieu le samedi 3 février 2018 à partir de 17h à la salle des Jardins. Le concept retenu est le suivant : en guise de droit d'entrée, chaque enfant remettra un jouet. L'ensemble des jouets récoltés ira à une association caritative.

A la demande des enfants, Monsieur Luc SOULLARD est intervenu le lundi 16 octobre afin de leur présenter l'association « Un bouchon pour l'avenir ». L'idée étant de mettre en place un point de récupération pour les bouchons, sur des exemples

● TRAVAUX DIVERS

[Voirie et trottoirs rues des Chênes et rue de la Montasserie](#)

Après la rénovation des canalisations des eaux usées en 2016, les trottoirs et la voirie des rues des Chênes et de la Montasserie ont été refaits.

Un parking de 14 places est désormais à la disposition des Saint-Martinois.

[Stationnement rue des Camélias](#)

Pour éviter le stationnement « sauvage » et pour laisser un passage pour les piétons sur le trottoir, cinq places de parking ont été matérialisées.

[Accessibilité PMR](#)

Dans le cadre de la mise aux normes PMR (personne à mobilité réduite), des travaux ont été effectués à la salle de sport (douche, wc...) pour un montant de 2.736.12€ et à la salle des Jardins pour un montant de 440.88€.



Le projet phare de l'année 2018 est la Maison Communale. Les travaux vont se poursuivre pendant tout le 1^{er} semestre 2018.

Une étude pour le réaménagement de la Rue des Rosiers avait été annoncée pour 2017, mais faute de temps elle est reportée au deuxième semestre 2018.

Projet de relooking d'un transformateur par les jeunes en début d'été (sous réserve de disponibilité).

● CLOCHES N°2 DE L'ÉGLISE

Suite à la visite annuelle, il a été détecté une usure prononcée des points de frappe intérieurs de la Cloche n°2.

Des travaux de mise en sécurité de la cloche vont être réalisés afin qu'un nouveau battant en acier doux vienne frapper sur une des parties saines de la cloche.



● LOTISSEMENT LE VRIGNON 5

L'appel d'offre a eu lieu en octobre 2017, les travaux de viabilisation commenceront début 2018.

Ce sont 21 lots qui vont voir le jour, dont 4 logements sociaux construits par Vendée Habitat.

La commercialisation des lots se fera en fin du 1^{er} semestre 2018.



La bibliothèque c'est :

- 14 bénévoles dont 3 jeunes pour tenir les permanences 2 fois par semaine
- 292 lecteurs
- 750 ouvrages réservés via le site www.biblio.mortagne-vendee.fr
- 2 226 livres dans ses rayonnages
- 3 173 prêts dont 28 CD et 53 DVD.

C'est aussi :

Un partenariat avec l'école Saint-Louis :

- avec recherches et prêts de 85 documents pour accompagner les classes dans leur projet « apprend la mer » ou sur le thème du loup pour les classes maternelles.
- 10 séances de raconté tapis « les 3 grains de riz » pour toutes les classes
- 10 séances de kamishibaï « Amidou » pour toutes les classes
- 3 demi-journées d'accueil pour une visite commentée de l'exposition en liaison avec la Semaine Enfance Famille.

Une participation à l'Animation Enfance Famille ayant pour thème « Les Zani'mots »

- avec emprunt auprès de la Bibliothèque Départementale d'une exposition « Mots animaux » et d'une valise de livres « Histoire d'animaux »
- organisation d'un concours ouvert aux enfants de l'école sous forme de quiz suite à leur visite de l'exposition.

Une intégration dans le réseau des bibliothèques du pays de Mortagne

- participation au Prix des lecteurs
- implication dans le projet « les jeunes et la bibliothèque »

● JOURNÉE D'ENTRETIEN AVEC LES BÉNÉVOLES



C'est surtout :

Un lieu d'accueil, d'échanges et de rencontres, plus festif lors des portes ouvertes.

Prochaine porte ouverte :

le samedi 27 janvier 2018 de 10 h à 12 h.

En 2018, la bibliothèque déménagera dans la maison communale ; l'équipe de la bibliothèque souhaite s'étoffer en même temps que son local, si vous êtes intéressé(e)s n'hésitez pas à nous contacter.

INFOS :

Pour emprunter des documents, une inscription de 9 € par an et par famille est demandée

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE LE :

- mardi de 16h30 à 18h30
- samedi de 10h30 à 12h

CONTACTS :

Brigitte VALLÉE: 02 51 65 69 40
Colette SORIN: 02 51 65 63 54
Bibliothèque: 02 51 64 05 39

saintmartin.biblio.cc.mortagne@orange.fr

ADRESSE : 7 bis rue des Glycines



En octobre, comme chaque année, une trentaine de bénévoles retraités se sont retrouvés pour la traditionnelle journée des monuments. Au programme, entretien des arceaux, du Calvaire, de la chapelle des Martyrs, et des abords de l'église et du presbytère. C'est en toute convivialité qu'ils se sont retrouvés pour partager un pot-au-feu bien mérité.

● CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

● Le Transport solidaire

Mis en place depuis 2 ans par le CCAS, le Transport Solidaire est un service qui répond pleinement aux besoins des habitants de Saint Martin des Tilleuls de plus de 60 ans.

En effet, le nombre de courses a considérablement évolué en 1 année, passant de 21 en 2016 à 75 en 2017. Etant donné le nombre croissant de demandes et afin d'être plus réactif, les modalités de fonctionnement du service vont changer en 2018. (jusqu'à présent, les utilisateurs s'adressaient à la Mairie, qui se chargeait de trouver un chauffeur disponible).

A partir de janvier, le secrétariat de Mairie remettra la liste des chauffeurs aux bénéficiaires qui les contacteront eux-mêmes.



APPEL AUX VOLONTAIRES

Vous êtes disponibles et vous avez envie de vous investir... Alors soyez les bienvenus pour être chauffeur et accompagner nos aînés lors de leurs déplacements.

Pour plus d'information sur les modalités, la Mairie se tient à votre disposition. D'avance merci pour votre engagement au sein de cette plate-forme de solidarité.

MOBILITÉ
LIBERTÉ
SOLIDARITÉ

● Le repas des Aînés

Le dimanche 26 Février 2017, réunis à la salle des Jardins, une cinquantaine d'Aînés ont assisté au repas du CCAS.

Il n'y avait pas d'animation de prévue cette année pour donner toute la place aux aînés, et leur laisser la liberté de discuter, de chanter, de se retrouver.

Dans une ambiance conviviale, le repas préparé par le traiteur Coccinelle du Longeron a été servi par les conseillers municipaux et les membres du CCAS.

Le repas du CCAS 2018 aura lieu le Dimanche 25 Février à la salle des Jardins.

● La distribution des colis de Noël : un moment d'échanges important !

Le samedi 23 décembre 2017 en matinée, la municipalité, via les membres du Centre Communale d'Action Sociale, (CCAS) a comme chaque année visité les aînés de plus de 70 ans pour leur remettre leur colis de Noël, concocté par la boulangerie « Le Fournil des 3 clochers ».

Ce sont 86 personnes qui en ont bénéficié, dont les personnes résidant dans les Maisons de Retraite de la Verrie, la Gaubretière, les Landes Génusson, Tiffauges, la Boissière et Chavagnes.



● Stages de remise à niveau de prévention routière pour les plus de 60 ans

La commune de Saint-Martin s'est positionnée auprès de la Communauté de Communes, pour proposer aux personnes de plus de 60 ans un stage de recyclage gratuit sur l'Education Routière de 3 séances de 2 heures. Cette remise à niveau aura lieu à la Salle des Jardins (par groupe 10 à 15 personnes) les:

lundi 16, mardi 17 et vendredi 20 avril 2018 (3 séances de 2 heures)
de 9h45 à 11h45 ou de 14h30 à 16h30

ou bien

le mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 avril 2018 (3 séances de 2 heures)
de 9h45 à 11h45



Au programme de ce stage très récréatif et convivial : la révision des panneaux signalétiques, les giratoires, la vitesse et distances de sécurité, les intersections et les priorités...

Un courrier d'information sera envoyé aux personnes concernées en début d'année...

● Animation Enfance-Famille

Du 10 au 26 novembre 2017 a eu lieu sur les 12 communes du Pays de Mortagne la quinzaine « Animation Enfance Famille », coordonnée par la Communauté de Communes.

Le thème de cette 25ème édition étant «Les Zani'Mots», le samedi 18 novembre l'équipe d'organisation de Saint -Martin-des-Tilleuls, soit la municipalité, en étroite collaboration avec l'association locale Familles Rurales, la bibliothèque et le CCAS, a convié le jeune public à venir en famille passer un après-midi récréatif et familial intitulé «Les Z'Ani'Mots pour s'amuser... » au Complexe de la Botterie.

Au programme, les enfants ont pu :



- découvrir l'exposition « Mots Animaux » et jouer à y retrouver les expressions familières avec les animaux (3 gagnants ont été tirés au sort),
- se laisser conter de belles histoires,
- fabriquer des marionnettes,
- déguster un « goûter rigolo » avec des gâteaux en forme de hérisson ou de papillon.

Environs 110 personnes ont assisté à cet après-midi intergénérationnel et convivial.



● Au-delà de nos différences

Comme chaque année, le CCAS de Saint-Martin-des-Tilleuls vous invite au forum « Au-delà de nos différences ».

Cet après-midi de sensibilisation au monde du handicap met en valeur les nombreuses activités et œuvres réalisées par les résidents adultes handicapés des centres et des foyers du secteur.



● 25^{ème} anniversaire



Pour marquer ses 25 ans, « Animation Enfance Famille » a fêté son anniversaire le dimanche 26 novembre 2017 à Saint-Martin-des-Tilleuls !

Pour l'occasion, « Ma petite ferme chez vous » s'est installée au complexe de la Botterie, où le public était convié pour découvrir pour son plus grand plaisir : chèvres, moutons, lapins, cochons... Pour offrir une dégustation de lait aromatisé, le groupement de producteurs laitiers du Pays de Mortagne en partenariat avec le CIL Vendée, a mis à disposition de tous les gourmands une fontaine à lait.

Nombreuses autres animations ludiques ont été proposées tout au long de cette journée festive.



Secours Catholique Réseau mondial Caritas

En Pays de Sèvre, l'année 2017 a vu la création d'un vide-grenier à Mortagne-sur-Sèvre.

La recette a permis de proposer aux personnes aidées deux jours de détente au parc de Maulévrier et à Saint-Jean-de-Monts.

L'espace vêtements et l'épicerie solidaire fonctionnent chaque mardi, de 8 h 45 à 12 h, sur le site de Fleuriais à Mortagne-sur-Sèvre.

Pour l'organisation du vide-grenier à La Verrie, continuez à déposer chaque premier samedi du mois, de 10 h à 12 h, au local du porche Sapinaud à La Verrie : vêtements, chaussures propres, bibelots, livres, disques, jouets, petits meubles, vélos. Un grand merci à tous pour votre générosité sans laquelle rien ne serait possible.

Contact : 02 51 65 11 04.



Fraternité en marche, tous acteurs !

● **LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS : Un service pour les assistants maternels mais aussi pour les PARENTS !**

Pour les PARENTS

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Le RAM vous accompagne dans votre recherche selon vos besoins et ceux de votre enfant.

Il vous informe sur l'ensemble des modes de garde et vous fournit la liste des assistants maternels disponibles sur votre commune. Il vous conseille sur vos droits et devoirs d'employeurs (contrat, calcul du salaire, déclaration PAJE..) et également sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Vous vous posez des questions sur le contrat de votre assistant maternel ?

Le RAM vous informe sur toutes vos questions relatives aux contrats, avenants et ruptures de contrat avec l'assistant maternel.

Vous vous questionnez sur l'accueil de votre enfant ?

L'animatrice du RAM est à l'écoute de toutes vos questions ou préoccupations concernant l'accueil de votre enfant (période d'adaptation, rythme, difficultés dans l'accueil...).

INFOS / PRISE DE RENDEZ-VOUS

Contact : Muriel MENARD
Mail : ram@mortagne-vendee.fr
Téléphone : 02 51 63 69 19
www.cc-mortagne-vendee.fr

Pour les ENFANTS accompagnés de leur assistant maternel

Les matinées du RAM

En complément des matinées d'éveil déjà existantes sur votre commune, l'animatrice du RAM propose les matinées du RAM où des ateliers pédagogiques sont proposés aux enfants de 0 à 3 ans sous le regard et l'accompagnement de leur assistant maternel (éveil sensoriel, musical, motricité..).

Ces matinées favorisent l'éveil et la socialisation de l'enfant et des échanges professionnels entre assistants maternels.

Pour les ASSISTANTS MATERNELS

Le RAM vous informe sur le métier et les démarches à effectuer pour obtenir l'agrément d'assistant maternel. Il vous soutient également dans votre travail auprès des enfants et vous accompagne dans la relation aux familles.

Quand ?

Permanences téléphoniques : mardi de 14h à 17h et vendredi de 11h à 13h.

Rendez-vous : Tous les jours sur rendez-vous en fonction de vos besoins et des possibilités.

Où ?

À la Communauté de Communes, pôle du Landreau à La Verrie

● **CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DU HAUT-BOCAGE - Antenne de Mortagne sur Sèvre**



Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique, est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de conseil. Un service gratuit, destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans et à leur entourage qui prend en compte tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées à domicile.

Accueil et Information : Il vous accueille afin de connaître vos besoins, vos difficultés et vous informe des aides et des services existants près de chez vous (aides et soins à domicile, établissements d'hébergement), Conseil et Orientation : Il évalue vos besoins, vous conseille pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation et vous oriente vers les professionnels et établissements adaptés, Accompagnement et soutien : Il vous accompagne dans la prise de contact avec les professionnels, vous soutient dans les démarches administratives et établit avec vous un plan d'aide personnalisé.

Le CLIC, en partenariat avec les professionnels et les communes a pour mission également l'animation du canton avec la mise en place d'actions collectives (réunions d'information, conférences, groupes de parole).

POUR NOUS CONTACTER :

CLIC du Haut-Bocage – Antenne de Mortagne sur Sèvre
14 route de Poitiers 85290 Mortagne sur Sèvre
Téléphone : 02 51 65 37 22 / Fax : 02 51 65 37 27
Email : clic@residencesmortagne.fr

Ouvert au public : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous de 13h30 à 17h.
Permanence sans rendez-vous : le Mardi et le Jeudi de 9h à 12h30



POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE

FLASH sur La



L'accompagnement

- Un suivi Mission Locale (accompagnement intensif en collectif et en individuel)
- Des immersions en entreprises
- Un accompagnement global (emploi, logement, santé)
- Une allocation en appui de l'accompagnement

- Construire son projet professionnel
- Se former
- Travailler

Une équipe à votre écoute - Un accueil individualisé

Jeunes de 16 à 25 ans

- Ni scolarisés
- Ni en emploi
- Ni en formation
- Sans soutien familial
- Avec de ressources inférieures au plafond RSA
- Motivés et volontaires

L'objectif

- Entrer dans la vie active
- Accéder à l'autonomie sociale et à un emploi
- Multiplier les situations professionnelles

CONTACT

Siège : Mission Locale du Haut Bocage - Rue de l'Etendue - 85500 LES HERBIERS

Tél. 02 51 66 81 15 - contact @mlhb.fr - www.missionlocaleduhautbocage.com

Antenne de Montaigu : 74 avenue Villebois Mareuil - Tél. 02.51.46.46.10

Permanences : Pouzauges – St Fulgent – Mortagne – Rocheservière (sur rendez-vous)

● **ADMR**

Le SSIAD ADMR Mortagne sur Sèvre devient SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile)

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) du secteur de MORTAGNE/SEVRE exerce son activité sur un secteur géographique de 10 communes* et dispose actuellement d'une capacité autorisée de 43 places depuis le 1er juillet 2014.

Géré, comme les Services d'Aides à Domicile du secteur (SAAD), par une association ADMR, le SSIAD agit en complément de ceux-ci lorsque la dépendance des personnes aidées requiert l'intervention de soignants.

Le SPASAD ne constitue pas la création d'un nouveau service, mais il permet de renforcer la collaboration entre le SSIAD et le SAAD.

Doté d'une équipe composée d'aide soignantes et d'une infirmière coordinatrice et une infirmière adjointe, il assure sa mission d'aide au maintien à domicile en collaboration avec les autres intervenants du secteur (médecins, infirmières, aides à domicile, kinésithérapeutes, etc...)

L'essentiel de son activité est constitué par les soins d'hygiène aux personnes âgées de plus de 60 ans, malades et/ou dépendantes. Ces interventions font l'objet d'une prescription médicale et d'une prise en charge intégrale par les caisses d'assurance maladie.

Le SSIAD peut également intervenir dans le cadre des activités annexes suivantes :

- Auprès de personnes atteintes d'un handicap de moins de 60 ans.
- En collaboration avec l'HAD (Hospitalisation à Domicile) rattachée au Centre Hospitalier de Cholet (personnes nécessitant des soins complexes)
- Auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés : une équipe spécialisée composée d'une ergothérapeute et d'assistantes de soins en gérontologie intervient au domicile et propose diverses activités en vue de maintenir ou restaurer les capacités motrices et intellectuelles.

Contact :

FONTENEAU Karine, Infirmière Coordinatrice : 02 51 65 20 39
Personnes référentes sur la commune de St-Martin :
Françoise GUIBERT et Marie-Luce AUVINET

*Communes desservies ADMR : St Martin des Tilleuls, Tiffauges, La Gaubretière, les Landes Génusson.

NB : Le SSIAD déménage début mars 2018 et s'installe dans La Maison de Santé (en cours de réalisation) de Mortagne Sur Sèvre.

● ENVIRONNEMENT

• Nature et jardins à Saint-Martin : Le fleurissement pour le plaisir de tous !

Dès le Printemps, pensez au Concours du « Paysage de votre Commune » !

LE PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

Pour rappel, au sein de la Communauté de Communes, les jurys communaux fonctionnent en binômes :

- 6 communes présentent leurs candidats,
- 6 autres communes constituent le jury.

Vers la fin mai 2018, les membres de la commission environnement, feront le tour de la commune afin de procéder à une présélection des jardins Saint-Martinois. Dans un deuxième temps, un jury composé d'élus de Saint-Laurent-sur-Sèvre viendra évaluer et faire part de son choix.

Pour une meilleure visibilité et appréciation des jardins, les membres du jury se réservent le droit d'entrer dans les propriétés.

Jardiniers en herbe, ou confirmés, propriétaires ou locataires tous ensemble contribuons à l'embellissement de notre bourg.

Jardiner naturel, c'est possible !



• Bonnes pratiques pour réduire et supprimer les produits phytosanitaires

Des remèdes naturels :

Le savon de Marseille ou le savon noir contre les pucerons, coquilles d'œufs et cendres de bois contre les limaces, citron contre les fourmis, lavande contre piéride du chou, huile blanche contre les maladies du verger.

Astuces 100% naturel pour désherber :

- recette à base d'eau, de vinaigre et de sel
- eau de cuisson des pommes de terre et purin d'orties
- Le vinaigre blanc

La réglementation sur les pesticides :

Il est interdit de traiter les abords des fossés, mares et cours d'eau en utilisant des pesticides sur les avaloirs, bouches d'égout et à dix mètres de la berge des cours d'eau et à 5 mètres des fossés (même à sec).

En cas de non-respect de cette réglementation, la mairie ou les services de l'ONEMA peuvent sanctionner : jusqu'à 75.000€ d'amende et 2 ans d'emprisonnement.



UN AVIS D'ARCHITECTE GRATUIT SUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

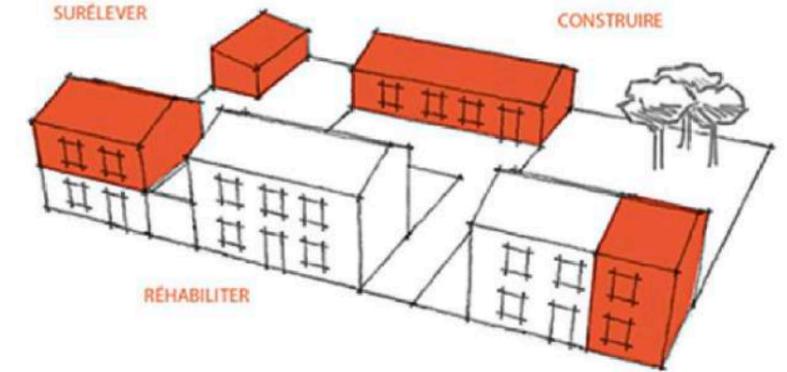
Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Une de ses missions est de conseiller gratuitement les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement, et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC UN ARCHITECTE DU CAUE

Une permanence est organisée à la Communauté de Communes, sur rendez-vous, avec Pierre BAZIN, architecte consultant du CAUE.

tel 02 51 37 44 95
mail pierre.bazin@caue85.com
caue85@caue85.com

CAUE DE LA VENDÉE
45 boulevard des États-Unis, CS 40685
85017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95
> en savoir + : www.caue85.com



UN CONSEIL ARCHITECTURAL À MOINS DE 15 KM DE CHEZ VOUS



PROTECTION CIVILE DE VENDÉE

Antenne du Pays de Mortagne
3 bis rue de l'Industrie
85290 MORTAGNE S/SÈVRE

☎ 06 67 21 85 85
mortagnesursevre@protection-civile-vendée.org



LES POSTES DE SECOURS

Nous intervenons sur près de 50 postes de secours par an principalement sur notre canton mais aussi au profit des antennes voisines (les Herbiers, Montaigu, le Puy du Fou, etc. ...).

Nos principaux postes de secours en

2016 sont les suivants :

- Festival de Poupet à St Malo du Bois,
- Chrono des Herbiers,
- Le Vendée globe
- Marchés de Noël de Tiffauges...
- Aide à la Population ex. (interventions lors de catastrophes comme Xynthia),
- Sans oublier nos sorties au profit des associations du canton et des alentours qui nous en font la demande pour leurs manifestations (Sport, Vélos-BMX, Soirées, Gym, Concerts, Tournois, Courses à pied, etc...).

FORMATIONS

Nous réalisons des formations dans le domaine des premiers secours PSC1 (Premier Secours Civique 1), à partir de 10 ans, sur une douzaine d'heures. Nous faisons aussi des Initiations au Défibillateurs (DAE) sur 3 heures. Nous dispensons aussi les formations PSE1 et PSE2. (Premiers Secours en Equipe niveau 1 et 2). Veuillez contacter votre responsable de commune : AUVINET Antoine - Tél :06.79.92.29.18

NOUS RECRUTONS TOUTE L'ANNÉE

Les personnes qui désirent faire du secourisme seront les bienvenues. Pour plus de renseignements veuillez contacter : Mr AUVINET Antoine
La Roseraie - 85130 St Martin des Tilleuls
Tél : 06.79.92.29.18 ou le : 02.51.65.66.56

N'OUBLIEZ PAS UN GESTE UNE VIE EN SECOURISME CHAQUE SECONDE COMPTE

• APEL - OGEC

À St Martin, APEL et OGEC sont regroupés dans la même association.

Le but de l'OGEC est d'offrir à la communauté éducative les conditions matérielles optimales permettant la réalisation pérenne du projet éducatif de l'établissement. C'est une association de type loi 1901 dont le conseil d'administration comporte une douzaine de membres répartis en différentes commissions.

• Le rôle de l'OGEC

Il s'exerce dans 3 domaines principaux :

- La gestion économique et financière : assurer la vie matérielle et financière de l'établissement
- La gestion sociale : être l'employeur du personnel non enseignant
- La gestion immobilière : avoir la charge de l'entretien des bâtiments scolaires

• Toujours de nouveaux projets

Pour favoriser le bien-vivre dans l'école et améliorer les moyens pédagogiques mis à disposition des enfants et des enseignants, de nouveaux projets ont émergé et ont été menés à terme :

- l'achat de mobilier pour les classes
- le renouvellement d'une partie du matériel informatique et de manuels scolaires
- la réalisation et l'aménagement d'un local de rangement pour l'Ogéc

Le séjour scolaire

Au printemps 2017, les enfants de cycle 2 sont partis en séjour découverte sur la côte vendéenne pendant 3 jours.

- Ce voyage a été financé grâce
- À la participation des parents
- Aux différentes actions menées (vente de jus de pommes, jeu de la case, ...)
- À la collecte de papiers
- Aux différentes Subventions (Mairie et Ogéc)

Merci à tous les St Martinois pour votre participation à la collecte de papiers !

Elle sera renouvelée aux cours des prochains mois pour aider au financement de nouveaux projets ! Au printemps 2018, ce sont les élèves de cycle 3 qui partiront en séjour découverte à La Bourboule pendant 4 jours.

Contact : ogec.ecolestlouis@orange.fr

Les animations organisées par l'équipe OGECAPEL

Vente de jus de pommes : réalisée en fin d'année scolaire.

Expo Livres et jouets : les 6 et 7 octobre 2017, les parents et Saint Martinois ont été invités à découvrir et profiter de nombreux livres. Comme l'année passée, des jeux de société ont été mis à la disposition des enfants qu'ils ont pu découvrir en classe.

Boum des enfants : une nouveauté cette année, où les enfants ont pu danser et profiter d'un goûter un samedi après-midi.



• L'APEL (Association des parents d'élèves)

L'association est intégrée au bureau de l'OGEC et représente les parents au conseil d'administration. Elle organise des manifestations au sein de l'école en lien avec le projet d'établissement.

• Informations générales

Directeur : Bertrand BILLAUD
5 classes, 125 élèves

• Le personnel

Régine MAUDET
Sylvie CHEVOLLEAU
Delphine GACHIGNARD (4h/semaine)

DATES À RETENIR – À VOS AGENDAS !

04/02/2018 - Loto de l'école

RDV pour un après-midi convivial en famille et entre amis, avec à la clé de nombreux lots pour grands et petits.

21/04/2018 - Matinée marché de printemps

Seul marché de l'année à St Martin, nous proposons des légumes frais, ainsi que sur commande des plants variés qui feront le bonheur de tous les jardiniers.

17/06/2018 - Kermesse de l'école

Moment de partage autour des enfants : défilé, repas, danses et animations. Les élèves nous proposent des spectacles imaginés avec l'équipe enseignante

L'équipe OGECAPEL

• ÉCOLE

• Organisation pédagogique

L'école compte 5 classes, avec un effectif de 135 élèves.

- PS-MS : 25 élèves (Catherine Genais)
- MS-GS : 26 élèves (Sophie Chiron)
- CP-CE1 : 28 élèves (Martine Vazny et Marie-Anne Bidault le vendredi)
- CE1-CE2 : 29 élèves (Bertrand Billaud et Marie-Anne Bidault le mardi)
- CM1-CM2 : 27 élèves (Jean-Philippe MANCEAU). Régine Maudet et Sylvie Chevolleau apportent leur aide dans les classes maternelles et s'occupent de l'entretien des locaux avec Delphine Gachignard.

• Le projet d'année : « Apprendre quoi ? Apprendre pourquoi ? Apprendre comment ? »

Au cours de l'année, à travers des activités spécifiques ou des activités quotidiennes, les enfants essaieront de répondre à ces questions. Ils seront amenés à apprendre à apprendre, apprendre à se tromper, apprendre à se connaître, apprendre à identifier leurs multiples intelligences...

• Le séjour des CP-CE1-CE2 à Saint Gilles :

En arrivant le lundi 13 mars, les enfants ont pu découvrir la corniche de Sion et observer la fragilité du littoral, le rôle des plantes... Le lendemain matin, ils ont pratiqué la pêche à pied sous un soleil radieux, puis l'après-midi, une balade en bateau sur la Vie les a emmenés à travers le marais. Le mercredi, ils sont sortis en mer et ont pu jouer, chacun leur tour, au Capitaine. Les enfants ont pu aussi apprendre la vie en groupe dans ce très agréable centre de séjour « Le Vent du large », idéalement situé pour toutes les activités proposées, encadrées par des professionnels.



• Les activités pédagogiques

Grâce aux financements de la Communauté de Communes, du Conseil départemental et de l'OGEC Saint Louis, les enfants pourront participer à quelques activités pédagogiques.

- Spectacle pour les cycles 1, la vraie princesse, par la Compagnie Piment Langue d'oiseau, proposé par la communauté de communes ;
- Eveil musical par le chant pour les CP-CE et ateliers rythmes pour les Cm, animés par l'école départementale des arts et du patrimoine (8 séances dans chaque classe) ;
- Apprentissage de la natation au Centre Aqua ludique le « Triton » de Mortagne pour les CP, CE1 et CE2. (communauté de communes)
- Education routière en milieu scolaire, du CP au CM2 : (communauté de communes).
- Sortie scolaire (OGEC) ;
- Séjour CM de 4 jours à La Bourboule (Auvergne) ;
- Quelques Expositions à l'Historial de la vendée pour les CM (département) ;
- Vendéspace : Internationaux de tennis (département) ;
- Chantemai, le vendredi 18 mai, à Mortagne sur Sèvre.



• Projet Pastoral

14 enfants de CM, avec Mélanie Loiseau, 9 CE2 avec Bertrand Billaud et 11 CE1 avec Jean-Claude Sorin suivent un parcours de catéchèse. Jean-Philippe Manceau accompagne les enfants qui ne sont pas catéchisés à travers un parcours de Culture Religieuse intitulé « Anne et Léo ».



À NOTER

le nouveau site de l'école
<http://stmartindestilleuls-stlouis.fr>
Ecole St Louis
8, rue des Rosiers
85130 Saint Martin des Tilleuls
02 51 65 61 07



● FAMILLES RURALES 

L'association Familles Rurales a pour but la gestion du restaurant scolaire ainsi que l'accueil périscolaire. Nous sommes aidés par la Fédération Familles Rurales de Vendée. Elle nous soutient dans la gestion des salariées et l'organisation des différentes commissions.

Composition du bureau

- Présidente GOURAUD Laëtitia
- Trésorière RAOUTINTE Cosette
- Secrétaire MARSOLLIER Claire
- Membres DUBILLOT Amélie, RIVIERE Mathilde, MARTINEZ Aline, BARBEAU Laëtitia, BROSSET Fanny.

Les portes de l'association sont toujours ouvertes pour tous les parents qui souhaitent s'investir, participer et collaborer au projet éducatif de l'accueil périscolaire. La vie associative a souvent besoin de se renouveler et ainsi de toujours permettre aux familles de s'exprimer sur leurs besoins pour maintenir les services de proximité dans la commune. N'hésitez pas à nous contacter.

Contact : st-martin-des-tilleuls@famillesrurales85.org

● ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LES P'TITS LOUPS 

Depuis septembre 2017, l'accueil périscolaire de St Martin a intégré le Groupement Familles Rurales de Colimaçon qui comprend Les Landes Génusson et St Aubin des Ormeaux. Cela n'a rien changé au fonctionnement de l'accueil périscolaire de St Martin.

● Horaires d'ouverture

- Matin : 7h00 – 8h30
- Soir : 16h30 – 19h00

CONTACTEZ-NOUS

☎ 06 82 80 14 18
Mail : perscolaire.st-martin-des-tilleuls@famillesrurales85.org

● Inscriptions

Pour toute inscription (accueil régulier ou occasionnel), les parents doivent préalablement souscrire une adhésion à Familles Rurales et remplir un dossier d'inscription ; celui-ci est à retirer auprès de Carine LE BECHENNEC ou un membre de la commission.

Cette année 2017/2018 : 55 familles sont inscrites à la garderie, soit un total de 90 enfants.

Les fiches de présence et les paiements sont à déposer dans la boîte aux lettres de la périscolaire.

● Accueil

L'accueil des enfants est toujours assuré par Carine LE BECHENNEC, assistée de Régine MAUDET.

Les enfants bénéficient toujours de jeux de la ludothèque. Ils sont sollicités pour faire des bricolages sur différents thèmes tout au long de l'année.



● RESTAURANT SCOLAIRE

Les différents membres de la commission « restaurant scolaire » de l'association Familles Rurales de Saint-Martin-des-Tilleuls, gèrent depuis 2009 l'organisation administrative du restaurant scolaire, aidés de la Fédération Départementale Familles Rurales. Depuis 2011, l'entreprise « Océane de Restauration » livre les repas des enfants. Les salariées du Restaurant Scolaire réchauffent et présentent les repas, initient au goût, aident à la prise alimentaire pour les plus petits accompagnés de bénévoles que nous remercions ici pour leur engagement et leur fidélité.

Les menus sont visibles sur le site internet de l'école : <http://stmartindestilleuls-stlouis.fr> et sont

affichés aux tableaux extérieurs de la périscolaire et de l'école.

Pour les inscriptions au restaurant scolaire, l'adhésion Familles Rurales est obligatoire et il est nécessaire de remplir un dossier d'information. Pour cela, vous pouvez contacter Mme RAOUTINTE Cosette au 06 59 45 46 32.

L'adresse mail cantine.saintmartindestilleuls@laposte.net est gérée par des bénévoles. Merci de ne pas envoyer des changements de présence de dernière minute sur celle-ci. Par contre, si vous voulez des renseignements ou des modifications d'informations personnelles.

● ÉTÉ JEUNES

Ce sont des activités proposées aux jeunes de 12-17 ans sur différentes communes du Pays de Mortagne, sur les mois de juillet et août.

Cet été, 25 jeunes de St-Martin ont participé aux 18 activités proposées telles que laser-game, bowling, piscine, théâtre, ski nautique, etc...

Nouveau cette année : le « chantier jeunesse » proposé aux 14-17 ans le matin pendant une semaine a permis la remise en état d'un sentier pédestre sur la commune de Tiffauges. En contrepartie, des animations variées leur étaient proposées l'après-midi, avec hébergement en camping.

Cette année, Sandrine Caillaud quitte « été jeune » après de nombreuses années de bénévolat, et nous la remercions pour sa disponibilité et son investissement dans l'association.

C'est pourquoi, pour renouveler les équipes, nous avons besoin de nouveaux venus. Alors si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas et contactez-nous pour plus d'information.

La commission loisirs : Florence CORMERAIS (06 67 60 46 91) et Carole LUCAS (06 72 80 29 95)

Un GRAND MERCI à tous les bénévoles ainsi qu'à la municipalité pour leur temps, leur patience et leur disponibilité.

« Vous êtes d'une très grande aide ; Merci à vous tous »

● FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes est un lieu de rencontres et d'échanges pour les jeunes à partir de 12 ans. La municipalité met à leur disposition un local avec coin cuisine, (à laisser propre après chaque passage) une salle télé, des jeux et deux espaces "salon".

À chaque vacances scolaires, si les jeunes le demandent, une sortie peut être organisée (bowling, laser Game, patinoire). Grâce à la soirée fouaces de l'an passé nous sommes allés au Parc Astérix.

L'assemblée générale du foyer aura lieu en janvier et sera un rendez-vous important pour l'association puisque le bureau ne souhaite pas renouveler son mandat, il en dépendra donc de la pérennité du foyer.

L'adhésion est de 15 €.

Date à retenir :

26 mai 2018 journée lavage de voiture et vente de fleurs.

Bureau :

Christine Brochu, Chrystelle Nèrrière, Anita Soulard.



● ASSISTANTES MATERNELLES

Les matinées d'éveil se font dans la salle des petits loups tous les mardis de 9h30 à 11h45.

C'est un moment d'échanges, de dialogues et permettent aux enfants d'apprendre à jouer et partager avec d'autres et faire ainsi leurs premiers apprentissages en collectivités. La prochaine bourse sera le 4 et 5 novembre 2018 à la salle Victor Mallard à la Verrie.



Accueillir un enfant n'est pas toujours aisé
Savoir rassurer les parents trop angoissés
Sans jugement
Interférer dans le trio parents enfants
Sans jamais prendre la place de la maman
Toujours suivre les vœux éducatifs des parents,
Avoir toujours à l'esprit nos rôles respectifs,
Ne pas oublier que leur enfant nous est confié,
Timéa, Louis, Lorelei, Abel et autres,
Elles, ils vont tous aider l'enfant à évoluer.

Materner bien mais sans excès les enfants,
Accepter des enfants les pleurs et les cris,
Toujours les écouter pour mieux les comprendre
Et sans cesse les aider à entreprendre.
Réveiller constamment leur désir d'apprendre.
Ne pas oublier de toujours bien observer
Et ainsi mieux adapter leurs activités.
Laisser libre cours à leur créativité.
Les aider à grandir et à s'épanouir.
Et en cadeau recevoir un joli sourire.

• CLUB LE BON TEMPS

L'effectif de notre association est inchangé par rapport à l'année 2016. Nos activités en 2017 ont été les mêmes que les années précédentes, soit :

- Le 11 janvier : repas des vœux
- Le 1er mars et 11 octobre 2017 : nos concours de belote avec 112 équipes à chaque fois
- Une fois par mois, un mini concours de belote à la salle des Jardins, soit 7 fois dans l'année
- Le 26 avril 2017 : repas à la salle des Jardins
- Le 27 juin 2017 : repas au restaurant la Verrière et après-midi jeux

Notre assemblée générale s'est déroulée le 25 octobre 2017.

• UNC-AFN-Soldats de France et sympathisants

Comme chaque année, notre assemblée générale nous a réunis et permis de se rappeler les activités passées, et de préparer celles à venir.

Celle-ci a eu lieu le 25 janvier 2017 à la salle des Jardins en présence des nouveaux Soldats de France, avant de partager le traditionnel repas entre amis.

25 février 2017 : la soirée cantonale regroupant les combattants U.N.C. et C.A.T.M. nous a réunis à Mortagne sur Sèvre pour un repas convivial. Plus de 400 personnes y participaient, dont 20 de Saint-Martin.

8 mai 2017 : en ce 72ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, nos amis verriais nous recevaient pour participer aux cérémonies du monde combattant au cours desquelles le drapeau des Anciens Combattants de 39-45 fut remis à M. le Maire de la Verrie, pour être conservé en mairie.

25 juin 2017 : Le Congrès Départemental U.N.C. Vendée avait lieu à Saint-Malo du Bois, organisé par les sections U.N.C. du Canton de Mortagne sur Sèvre, sur la prairie de Poupet au Théâtre de Verduze. Grand rassemblement du monde combattant où notre drapeau « accompagné » d'environ 400 autres, a défilé devant 2 500 personnes.

Après le banquet, l'après-midi le spectacle de variétés a enchanté de nombreux spectateurs.

La section de St-Martin étant concernée, 25 personnes ont répondu présentes, soit en tant que participant, en prenant sur leur temps tout en donnant de leurs bras.

4 juillet : notre pique-nique nous a réunis à l'étang du Bocage sous un grand soleil. Les Soldats de France étant chargés de l'organisation de cette journée, qui fut en tout point parfaite, les anciens A.F.N. sont certains que la relève sera bien assurée. Merci à tous. 28 personnes ont participé et partagé le repas, les grillades, les jeux et bien d'autres choses.

Tous les jeudis après-midi, à partir de 14h30, les personnes qui le désirent peuvent se réunir pour jouer à la belote ou à divers jeux.

Pour l'année 2018, les mêmes activités sont prévues. Pour que notre association puisse continuer à exister, il est urgent que d'autres adhérents viennent nous rejoindre. Les personnes qui le désirent peuvent s'inscrire tout au long de l'année.

Bonne année 2018, ainsi qu'à vos familles.

Gabriel LUCAS / Tél : 02 51 65 69.66
Jean BLANCHET / Tél : 02 51 65 63 14

8 novembre : le concours de belote étant notre seule ressource financière, permettant d'équilibrer le budget, merci à tous ceux qui participent ou qui nous rendent visite ce jour-là.

3 décembre : rassemblement à Tiffauges où se sont réunis les drapeaux et délégations des communes du canton pour rendre hommage à nos camarades A.F.N. qui sont morts pour la France en Algérie.

11 novembre 2017 : Remise du drapeau aux Soldats de France.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Général Guy Loiseau, les Maires et élus des 3 communes St-Aubin, St Martin et la Verrie, les pompiers et gendarmes, les responsables du monde combattant et leurs drapeaux.

Après la messe et la bénédiction du drapeau des Soldats de France assurée par l'abbé Borderon, le Général Loiseau a remis le nouveau drapeau à Jean Blanchet, Président des U.N.C.-A.F.N. qui l'a transmis à Paul Guitton, porte-drapeau, avant de défiler vers le monument aux morts derrière l'Harmonie de la Verrie.

Pour le dépôt de gerbes, l'appel des morts et un moment de recueillement ont précédé à un vin d'honneur offert par la municipalité qui a été servi dans la salle de la Botterie.

Ensuite, un repas a réuni les anciens et les nouveaux soldats de St-Martin à la salle des Jardins.



• TENNIS DE TABLE TTSASMG

• Saison 2016/2017

Notre première saison après la fusion avec St-Aubin et la Gaubretiere s'est très bien passée. Les 3 premières équipes se sont maintenues en D1, D2 et D3 et la quatrième équipe a été sacré championne de Vendée de D5 et va donc accéder à la D4

• Saison 2017/2018

L'effectif passe à 30 licenciés. Nous engageons quatre équipes en D1, D2, D3 et D4.

Si vous êtes intéressés par le tennis de table n'hésitez pas à venir à un entraînement. Les entraînements ont lieu le mercredi de 18h30 à 20h à la Gaubretiere et le vendredi de 20h30 à 22h30 à St-Aubin en 2017 et à partir de janvier 2018 à Saint-Martin.

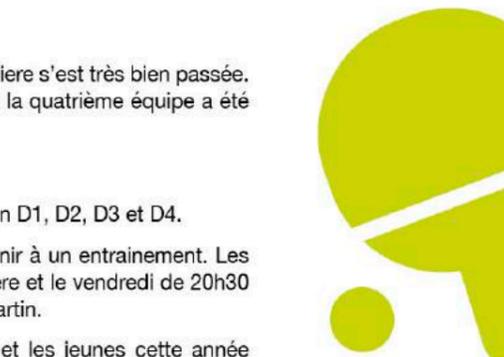
Malheureusement, nous ne pouvons pas accueillir les enfants et les jeunes cette année car nous n'avons pas réussi à trouver un entraîneur. Nous espérons pouvoir faire des entraînements jeunes à partir de septembre 2018.

• Composition du bureau

Co-Présidents : Roquet Ludovic et Claude Retailleau
Secrétaires : Remy Talon et Cédric Poirier
Trésorier : Ludovic Lucas
Vice trésorier : Luc Soulard

Date à retenir :

Loto 25 février 2018, salle de la Botterie



• JASM BADMINTON



Saison 2017/2018, la JASM Badminton compte une quarantaine d'adhérents.

Le but de notre association est pour l'instant uniquement la pratique du badminton en loisir et détente.

Les membres du club y trouvent l'occasion de se dépenser sans pour autant être contraints par un championnat. Il plaît aussi bien aux filles qu'aux garçons, et fait l'unanimité dans toutes les tranches d'âges.

• Composition du bureau :

Président : Jacques DELAHAYE - 02 51 61 71 02
Trésorier : Anthony NERRIÈRE
Secrétaire : Ghislain GABORIAU
Tournoi interne au club : Janvier et juin 2017

Prix de l'adhésion :

15 € / personne / année et 10€ pour les enfants
Il est encore possible de nous rejoindre, alors n'hésitez pas !

La JASM vous souhaite une bonne année sportive et une bonne année 2018 !



• Plages horaires au niveau de la salle de sports :

Lundi	9 h 00 – 13 h 45	
Mercredi	7 h 00 – 13 h 00	
Judi	12 h 00 – 14 h 00	18 h 00 - 22 h 30
Vendredi	10 h 30 – 14 h 00	16 h 30 – 20h00
Dimanche	7 h 00 – 13 h 00 (sauf match de tennis)	

• TENNIS

Saison 2017 :

le club de tennis s'est rapproché de Saint-Aubin des Ormeaux pour bénéficier des structures et des éducateurs, et poursuivre la compétition pour ceux qui le souhaitent.

Contact à Saint-Martin-des-Tilleuls : Thibaud MARTY-BLANC 06.33.04.65.54

● GSM FOOTBALL CLUB



• Le mot du Président

Plaisir, Fair-Play, Respect et Convivialité seront de nouveau au programme. Nos objectifs pour cette nouvelle saison n'ont donc pas changé. Nous devons inscrire le GSM dans la continuité et valider le travail effectué au fil du temps.

• Les Jeunes

Le travail de l'école de foot est unanimement reconnu au sein du GSM. La collaboration avec EDUCAFOOT représenté par Thierry DESMOTS est une totale réussite. Anthony ARNOUX (éducateur EDUCAFOOT) va pouvoir continuer de faire progresser nos jeunes tout en leur inculquant nos valeurs, RESPECT et FAIR-PLAY.

L'ESB redémarre la saison avec 3 équipes U14-15 et 3 U16-17-18. EDUCAFOOT déjà implanté dans la catégorie U14-15 la saison passée va être déployée en U16-17-18. L'encadrement sera donc idéal et s'inscrira donc dans la continuité.

• Les Séniors

Nous avons le plaisir de voir Alexandre LEMARTELOT (entraîneur du GSM) continuer à nos côtés.

La continuité est donc de mise pour le groupe sénior qui devra s'appuyer sur la saison passée qui a été remarquable en tout point.

Alexandre pourra de nouveau compter sur un soutien sans faille de notre équipe encadrante et du Bureau pour continuer son travail sur notre groupe sénior.

• Nos Arbitres

Notre pôle arbitrage va continuer à progresser. Fort d'une année couronnée par le challenge de l'arbitrage, nous repartons avec notre référent et nos 4 arbitres. En effet, Régis, Bernard, Yvan et Romain continuent l'aventure. Par contre, Alexis a décidé de mettre l'arbitrage entre parenthèses pour retrouver les sensations de joueurs. Néanmoins, nous avons le plaisir d'accueillir Rodolphe GARNIER qui vient de rejoindre le GSM suite à une mutation professionnelle.

Je leur souhaite une saison 2017-2018 pleine de réussite et de plaisir. Ils sont toujours disponibles pour être accompagnés, donc n'hésitez pas.

Merci par avance à l'ensemble de la famille GSM FC (dirigeants, éducateurs, licenciés, bénévoles, parents et partenaires) pour tout le travail qui sera accompli durant la saison.

Sportivement,

Le président du club
Grégory AUVINET

● SMSA VOLLEY



• Les licenciés

Pour la saison 2017-2018 le club rassemble 46 licenciés :

- Une équipe départementale féminine
- Une équipe loisirs
- Une M17
- Une M15
- Une M13
- Une M11
- Une école de volley

La saison écoulée chaque équipe a réalisé des performances très encourageantes. Nous souhaitons à toutes les équipes une année aussi riche en résultats sportifs et en bonne humeur !



• Les événements

Deux soirées sont prévues cette année lors de matchs à domicile :

• Soirée croques/vin chaud : le 24 mars 2018

Venez nombreux les encourager !

La vente de pizzas réalisée l'année dernière a été une réussite.

Nous renouvelons donc cette formule le 4 février 2018.

Aussi, le tournoi de triplettes aura lieu comme tous les ans le lundi de la pentecôte. Cette année il sera le 21 mai 2018.

Merci à toutes les personnes qui donnent de leur temps pour soutenir le club (joueurs, entraîneurs, arbitres, coaches, marqueurs, membres du bureau, parents ainsi que les sponsors).

• Composition du bureau

Présidente : BOSSARD Claire
Trésorière : PEUCHOT Florence
Correspondante: CASPESCHA Charlotte
Membres du bureau: BLANCHOT Fabien, BONNET Julie, BREMAUD Nadia, LERIN Anthony, SUPIOT Amélie, BLANCHARD Adeline, MAUGET Lucie.

Pour connaître les dates de matchs, les résultats et les événements, rejoignez-nous sur la page facebook : SMSA volley.

Pour plus d'informations contactez : smsavolley85@gmail.com

● LIBRE ÉVASION



• Composition du bureau :

Président: Serge OGER • Tél.: 02 51 65 66 21
Vice-président: Dominique MENAND
Secrétaire: Antoine AUVINET • Tél.: 02 51 65 66 56
Secrétaire adjoint: Jean Claude AUVINET
Trésorière: Béatrice AUVINET • Tél.: 02 51 65 65 73
Trésorière adjointe: Chantal RIGAUDEAU

• Notre site : <http://libreevasion.jimdo.com>

• L'année 2017

L'association compte 62 adhérents

Sortie marche et vélo tous les dimanches matin et sortie marche tous les mardis pour une allure modérée.

MICHEAU Sébastien et Auvinet Maurice représentent LIBRE EVASION au comité des fêtes

• Principales Activités de l'année 2017

Marche tous les dimanches matin et les mardis après midi

Samedi 24 & 25 juin : sortie de Libre Evasion voyage à Noirmoutier (42 participants)

Dimanche 26 Novembre : Journée détente avec repas et dégustations huitres

N'hésitez pas à tout moment de l'année vous pouvez vous inscrire auprès d'un membre du bureau.

● CHASSE



Le 17 septembre dernier la saison de chasse 2017/2018 démarrait. Cette année nous sommes 23 adhérents .Nous vous informons que les jeunes chasseurs désirants intégrer la société **sont acceptés gratuitement la première année**. D'ailleurs 2 d'entre eux ont intégré la société l'année dernière. Vous pouvez vous renseigner auprès du président ou du secrétaire.

Petits gibiers

Cette année le lièvre sera fermé le comptage hivernal étant médiocre. Quant aux lapins, ils deviennent de plus en plus rares voire inexistant sur plusieurs secteurs. Quelques petites compagnies de perdreaux et faisans sont observées mais la reproduction de l'inter- saison reste difficile. Le pigeon reste le gibier le plus prélevé et ce ne sont pas les jardiniers qui s'en plaindront.

Grand gibier

Le sanglier : Avant il était de passage mais depuis 3 ans il a tendance à résider dans les cultures de maïs. Afin de se prémunir des dégâts éventuels message à l'attention des agriculteurs qui pourraient apercevoir ces animaux, prévenir en priorité la société communale de chasse et en dernier recours appeler la F.D.C.V. (fédération départementale des chasseurs de la Vendée).



Noirmoutier les 24 & 25 juin 2017

EN 2018

Samedi 3 février 2018 : l'Assemblée Générale

Vous êtes conviés à l'assemblée générale qui aura lieu à 16 H salle du restaurant scolaire

Assemblée générale ouverte à tous
À noter sur vos agendas

5^{ème} Randonnées de La Crème

le dimanche 25 mars 2018.

Venez nombreux ! (en 2017 environ 1000 personnes sont venues découvrir st Martin)

Le chevreuil : Il fait partie de notre paysage. D'ailleurs si vous empruntez les bords de la crème il n'est pas rare d'en rencontrer quelques spécimens. Cette année 10 bracelets sont autorisés sur l'ensemble de la commune.(6 pour la société et 4 pour des chasses privées)

Dates à retenir :

La rando de la crème 5^{ème} édition aura lieu le dimanche 25 mars 2018 organisée en partenariat avec libre evasion.

Fermeture générale de la chasse :
Le 28 février 2018

Composition du bureau :

Président : Landreau Rémi : tél 02 51 65 67 00
Secrétaire : Neriery Anthony : Tél 07 71 70 14 48
Trésorier : Biteau Dominique
Repeuplement et environnement :
Brosset Mathias ; Szygenda Bruno ; Naullet Patrick ;
Nardeau Thierry et Landreau Yvon.

FDCV : 02 51 47 80 90
mail : fdc85@chasse85.fr
scc.stmartin272@hotmail.fr

● TEAM PROPULSION



La saison 2017 a été très courte. Alexis n'a fait que deux courses dû à des problèmes mécaniques. Pour Olivier, aucune course car la voiture n'était pas prête et a été vendue au cours de la saison. L'année 2018, se prépare déjà avec deux nouveaux projets qui sont la préparation de deux 106 s16. L'association est toujours à la recherche de partenaires pour préparer au mieux cette saison.

Elle est également à la recherche d'un terrain pour organiser une course avec d'autres associations du même type ou local. Pour toute information ou proposition, n'hésitez pas à contacter Olivier.

Contact : teampsm@orange.fr ou Olivier 06 10 33 23 22
Composition du bureau :
 Président : Olivier MAINDRON
 Secrétaire : Ludovic GUITTON
 Trésorier : Thierry MERLET

● COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes, composé désormais de 13 personnes, assure l'animation de Saint-Martin, participe à des actions de générosité (Téléthon) et propose une location de matériel aux associations et aux particuliers.

Pour les demandes de location de matériel (associations et particuliers), un téléphone répondeur est installé au bureau du CDF.

Pour toute réservation, nous vous demandons d'appeler le **02 51 57 61 33** pour laisser un message OU de laisser votre demande dans notre boîte aux lettres du CDF située au local. Vous serez rappelés dans la semaine pour confirmation. Merci d'appeler le plus tôt possible pour réserver votre matériel.

L'enlèvement du matériel se fera le vendredi soir à 18h30 et le retour le lundi soir même heure également. Merci d'avance de respecter ces horaires.

● Information

Lorsque vous réservez la salle de la Botterie en mairie, merci de prévenir également le comité des fêtes pour la location du matériel et de prévoir un chèque de caution d'un montant de 100€ en signant le contrat de location.

● Dates à retenir en 2018

• **Samedi 10 février :** Journée Nettoyage de matériels (merci d'avance aux bénévoles des Associations de venir nombreux).

- **Samedi 30 juin :** Fête annuelle de Saint Mar'Tintamarre (4ème édition)
- **Samedi 15 septembre :** Poulet à la Portugaise coorganisé avec l'association du Foyer des jeunes



Toutes les personnes intéressées pour nous aider au Comité des Fêtes sont les bienvenues, tout comme dans le cadre de l'organisation de la fête annuelle de Saint Mar'Tintamarre. Vous pouvez vous faire connaître auprès des membres du bureau. Merci d'avance.

● Composition du bureau :

- Président : Mathieu Gaze
- Vice-Président : Jean-Luc Bellanger
- Trésorier : Jean-Marc Roquet
- Trésorier Adjoint : Steve Fontenit
- Secrétaire : Anthony Nerrière
- Secrétaire Adjoint : Françoise Charrier

● JEU DE BOULES

Venez nous retrouver pour un moment de détente et de bonne ambiance sur le terrain derrière la salle des Jardins. Une vingtaine de personnes sont inscrites.

Notre concours interne au mois de Mai a été remporté par le duo Joël Guitton et Jean-Noël Rambaud devant Albert Guilloteau et André Guitton (photo ci-contre).

Rendez-vous tous les jeudis à partir de 14h30 l'hiver et 16h l'été.

Cotisation annuelle : 10 € (boisson comprise)

Contact : Didier RETAILLEAU 06 15 05 93 21



ILS VIENNENT DE S'INSTALLER ET NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE !

Une Maison d'Assistants Maternelles, la « MAM Fée des Merveilles », est ouverte depuis le 2 octobre 2017. Elle est située au 12 c rue des Glycines, dans une maison de plain-pied de 108 m², spécialement aménagée et sécurisée pour l'accueil des jeunes enfants.

Contact :
 lamamfeesdesmerveilles@gmail.com
 06.20.68.40.34 ou 06.65.30.15.83 ou 06.67.32.69.81
 12 c rue des Glycines
 85130 SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS



COMMERCE AMBULANT

● VENTE DE POMMES

SARL Les Vergers du Lac de la Guyonnière
 Un mercredi sur deux place Jeanne d'Arc de 16h30 à 19h00.

EN 2018, LA SOCIÉTÉ AUVINET FÊTE SES 70 ANS

La société Auvinet a été créée en 1948 à Saint Martin des Tilleuls et a su, au cours de toutes ces années, s'adapter et évoluer en fonction du marché pour être considérée aujourd'hui comme l'un des meilleurs façonniers de France dans le secteur du prêt à porter à façon haute couture, avec des clients prestigieux.

En ce jour d'anniversaire, il faut avoir une pensée pour Monsieur Arsène AUVINET, le créateur de l'entreprise, et remercier les anciens dirigeants de la société, Monsieur et Madame LUCAS, Monsieur et Madame YAMETTI, ainsi que tout le personnel, qui ont contribué à développer cette entreprise au fil des ans.

Reconnue en 2014 « Entreprise du Patrimoine Vivant » en tant qu'ambassadrice de la Vendée, symbole du « Made In France » et de nos savoir-faire. Nous devons chaque jour mériter cet honneur.

Ce label a été pour l'entreprise la résultante d'une stratégie très haut de gamme, avec un recrutement sélectif, une formation interne développée, une organisation atypique, mais au combien efficace, en groupes de travail autonomes, une polyvalence de notre personnel en pièces à manches ou flou qui font la spécificité de la société, une maîtrise de nos savoir-faire, une politique d'investissements en matériels adaptés ainsi qu'une gestion saine.

La Société Auvinet aujourd'hui, c'est aussi AM Façons

à Tiffauges ou encore Baizet à Vendrennes, soit 250 personnes. Le groupe a construit son développement sur des valeurs qui constituent le rapport de confiance devant exister entre l'entreprise, ses clients, ses fournisseurs, ainsi que les membres du personnel.

Tout au long de ces années, la société Auvinet a su s'entourer de collaborateurs hautement qualifiés qui ont permis de pérenniser le savoir-faire et la qualité irréprochable des produits fabriqués.

En travaillant avec des intervenants très haut de gamme, les relations qu'entretient la société Auvinet avec ses clients ont toujours été basées sur un principe de partenariat et de loyauté permettant d'instaurer une collaboration durable.

Chaque jour nous continuons de progresser sur des modèles ou des matières de plus en plus complexes, de nouveaux marchés ou encore des services spécifiques, le tout avec humilité et une permanente remise en cause, car rien n'est jamais acquis.

Alors bravo pour ces 70 années d'existence et à elle de préparer l'avenir. C'est ce défi qui attend la société et c'est pour cela qu'il lui faudra toujours être la meilleure parmi les excellents.



PRÊT À PORTER À FAÇON HAUTE COUTURE
 3, rue des Camélias - 85130 SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS
 Tél +33(0)2 51 65 61 05 - Fax +33(0)2 51 65 66 28
 auvinetsas@wanadoo.fr - www.auvinetsas.fr

● ABMC

- MAÇONNERIE
- RÉNOVATION

Notre entreprise est à votre service pour tous les travaux de Maçonnerie neuf (pavillon individuel, mur de clôture, agrandissement...) et rénovation ainsi que la maçonnerie agricole. Nous réalisons également les enduits de murs de clôture et enduit pierre vue.
Rue du Pontreau
ZA de l'Audouinière
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 65 34 72
☎ 06 89 68 26 23
abmcbrosset@gmail.com

● ARTISAN D'ART • CLAIRE BITEAU-GUILLEMAIN

- ENLUMINEUR
- MINIATURISTE

8 rue des Rosiers
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS
L'atelier est ouvert sur rendez-vous.

CONTACT

☎ 06 79 50 11 56
enlumine@orange.fr
www.enlumine.org

● BOULANGERIE LE FOURNIL DES 3 CLOCHERS

Ouvert
du mardi au jeudi de 7h à 13h et de 16h à 19h30
Le vendredi de 7h à 13h et de 16h à 21h PIZZA
Le samedi et dimanche de 7h à 13h
10, rue des Rosiers
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 65 61 04

● CHTI'CKERS

- DÉCORATION D'INTÉRIEUR

CONTACT

Chtickers.deco@outlook.fr
www.facebook.com/chtickers.deco

● ENTREPRISE CLAUDE PAQUEREAU

- MAÇONNERIE
- COUVERTURE

11 rue des Peupliers
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 65 60 82
paquereau.c@wanadoo.fr

● ÉTABLISSEMENT AUVINET

- PRÊT À PORTER
- HAUTE COUTURE

Rue des Camélias
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 65 66 28

● GARAGE SOULARD • SAS POUPIN

- RÉPARATION MÉCANIQUE
- TÔLERIE - PEINTURE
- VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

4 rue des Camélias
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ Accueil 02 51 65 61 08
garagesoulard@wanadoo.fr

● HUGUES JOUVIN

- ARTISTE PEINTRE

34 rue du Calvaire
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

huguesjouvain@gmail.com

● LE CODE BAR

- BAR
- TABAC
- JOURNAUX ET PRESSE
- CARTES DE PÊCHE
- DÉPÔT PRESSING

Nous sommes à votre disposition :

- **Le lundi**: de 7h30 à 13h
 - **Le mardi, mercredi, jeudi**: de 7h30 à 13h et de 16h30 à 1h
 - **Le vendredi**: de 7h30 à 13h et de 16h30 à 2h
 - **Le samedi**: de 7h30 à 14h et de 16h30 à 2h
 - **Le dimanche**: de 7h30 à 14h et de 16h30 à 1h
 - **DÉPÔT DE PAIN**: Uniquement le lundi matin et pendant les congés de la boulangerie
- 10 rue du Calvaire - 85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 09 79 65 79 68
lecodebar@orange.fr

● LOÏC SOULARD

- ARTISAN
- PEINTRE SOLIER
- MOQUETTISTE

85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 66 27 61
contactloicsoulard@orange.fr

● MÉTALLERIE SOULARD

- RÉALISATION EN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

La Sorinière
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 65 60 38
Fax: 02 51 65 63 25
www.metalsoulard.fr

● SALON DE COIFFURE PHINE'MÈCHE

- **Lundi, mercredi et samedi**: de 9h à 12h
- **Mardi, jeudi et vendredi**: de 9h à 12h et de 14h à 19h

6 rue des Glycines
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 57 93 92

● SATISFF'HAIR ELLE ET LUI - DEVEAU ELODIE

- COIFFURE À DOMICILE

- **Du lundi au vendredi**: de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- **Le samedi**: de 8h à 16h

CONTACT

☎ 06 40 15 93 34

● SARL AUVINET

- ÉLECTRICITÉ • PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- ZINGUERIE

RGE - ECO ARTISANS
15 rue des Mésanges
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 66 69 14
☎ 06 25 73 35 17
sarlauvinetbernard@yahoo.fr

● SARL MENUISERIE • ALEXANDRE MASSÉ

- MENUISERIES INT./EXT.
- OSSATURE BOIS
- ISOLATIONS, BARDAGE
- CUISINES
- CHARPENTE

10 bis rue des glycines
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 61 13 20
☎ 06 29 36 60 80
menuiserie.masse@orange.fr

● SARL RETAILLEAU

- CARRELAGE
- FAÏENCE

Route des Landes Génusson
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS

CONTACT

☎ 02 51 65 68 72
retailleauolivier@yahoo.fr

• **NAISSANCES**

Les naissances de décembre 2017 seront insérées dans le bulletin de 2018



2016

- ARNAUD Flavien (Cholet) le 16 septembre 2016
14 impasse des Alouettes
- RICHARD Juliette (Cholet) le 8 octobre 2016
3 rue des Pinsons

2017

- GUIGNARD Faustine (Cholet) 9 février
1 rue des Rossignols
- BARREAU Liam (Cholet) 12 février
3 impasse de l'Arceau
- RAMBAUD Elie (Cholet) 1er mars
« Le Bois Régnier »
- BRIAUD Anaé (Cholet) 21 mars
7 impasse du Caillon
- SUPIOT Ombeline (Cholet) 27 avril
10 rue des Mésanges
- BARBEDETTE Gabin (Cholet) 5 juin
« La Grande Chasseloire »
- BERTIN MOREAU Ninon (Cholet) 29 juillet
3 impasse du Caillon
- GUITTON Elie (Cholet) 2 août
12 impasse des Alouettes
- BARRÉ Manon (Cholet) 15 août
6 impasse du Caillon
- CASPESCHA Bertille (Cholet) 21 août
« La Boissonnière »
- GUÉRIN Jean Charles (CHOLET) octobre
rue des hirondelles
- PRIEUR Aimy (La Roche sur Yon) 2 novembre
« La Simonnière »
- GUILLAUME Soan (Cholet) 15 novembre
12 rue des Glycines

• **MARIAGES**



- JAMIN Jean-Philippe & LERIN Angélique
Le 6 mai 2017
2 rue des Pinsons
- LUCAS Julien & CHALLET Ludivine
24 juin 2017
« La Fumelière »
- LUZIN Jean-François & GABORIAU Guylaine
le 19 août 2017
Le Clos Albert Scheitzer 62217 BEAURAINS
- PROTEAU Sylvain & RIVIERE Cécile
le 26 août 2017
15 bis rue du Calvaire
- MICHENAUD Baptiste & BESSEAU Leïla
Le 2 septembre 2017
« La Gouère »



• **DÉCÈS**

- HERBRETEAU André – 89 ans
(Cholet) 8 mai 2017
14 rue des Rosiers

INFORMATIONS PRATIQUES

• **MAIRIE DE ST MARTIN DES TILLEULS**

1 rue des Glycines
Le temps des travaux de la maison communale, les services de la mairie vous accueillent au 7 rue des Glycines.
85130 Saint Martin Des Tilleuls
Tél.: 02 51 65 61 27 - Fax: 02 51 65 67 66



- **Nouvelle adresse mail**
mairie@st-martin-des-tilleuls.fr
- **Nouveau site internet**
www.st-martin-des-tilleuls.fr
- **Ouvert au public**
du mardi au samedi: 9h00 - 12h15
samedis semaines paires : 9h00 - 12h15

• **Correspondant Ouest France**

En l'absence de correspondant, vous pouvez joindre la rédaction des Herbiers au 02 51 57 88 70 ou par courriel à redaction.lesherbiers@ouest-france.fr

Nous sommes à la recherche d'un nouveau correspondant Ouest France

• **Nouveaux arrivants**

Vous venez d'aménager à Saint Martin des Tilleuls, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie. Nous sommes à votre disposition pour vous informer sur les démarches à effectuer et vous présenter les services de la commune.

• **TARIFS DES SALLES**

• **Tarifs 2018 salle des Jardins**

	St Martinois	Hors commune		St Martinois	Hors commune
Tarifs du 1er octobre au 31 mars			Tarifs du 1er octobre au 31 mars		
Vin d'honneur mariage	80 €	118 €	Vin d'honneur mariage	125 €	163 €
Verre de partage sépulture	50 €	70 €	Verre de partage sépulture	52 €	72 €
1 journée repas avec cuisine	136 €	182 €	1 journée repas avec cuisine	181 €	227 €
1 journée repas sans cuisine	113 €	159 €	1 journée repas sans cuisine	158 €	204 €
Préparation salle la veille 19h00	40 €	50 €	Préparation salle la veille 19h00	65 €	75 €
Formule deux jours avec cuisine	212 €	284 €	Formule deux jours avec cuisine	300 €	372 €
Formule deux jours sans cuisine	177 €	249 €	Formule deux jours sans cuisine	265 €	337 €
Réveillon	250 €	317 €			

• Tarifs 2018 salle de la Botterie

	St Martinois	Hors commune		St Martinois	Hors commune
Tarifs du 1er octobre au 31 mars			Tarifs du 1er octobre au 31 mars		
Vin d'honneur mariage	87 €	115 €	Vin d'honneur mariage	146 €	174 €
Verre de partage sépulture	50 €	70 €	Verre de partage sépulture	50 €	70 €
1 journée repas	115 €	199 €	1 journée repas avec cuisine	174 €	258 €
Préparation à partir de 19h00 (mai et juillet à voir avec TDT)	50 €	70 €	Préparation à partir de 19h00 (mai et juillet à voir avec TDT)	83 €	103 €
Préparation à partir de 22h00 (mai et juillet à voir avec TDT)	42 €	52 €	Préparation à partir de 22h00 (mai et juillet à voir avec TDT)	73 €	83 €
Formule deux jours avec cuisine	179 €	311 €	Formule deux jours avec cuisine	295 €	429 €
Réveillon	338 €	507 €			

- Tarif salle du foot et foyer des jeunes pour le réveillon : 85 €
- Tarif salle du foot : 37 € (location uniquement du 15 juin au 15 août)

Un chèque de caution de 500 € ainsi qu'une attestation de l'assurance garantissant la responsabilité civile du preneur sont exigés.

• TARIFS DES PHOTOCOPIES

Pour les particuliers :

- Photocopie A4 noir et blanc : 0.25 cts
- Photocopie A3 noir et blanc : 0.50 cts
- Gratuit pour les demandeurs d'emplois sur présentation de leur carte.

Pour les associations :

- Photocopie A4 et A3 noir et blanc : gratuit (les feuilles sont fournies par la mairie)
- Les photocopies couleur ne sont faites ni pour les particuliers ni pour les associations.

• DÉCHETTERIE DES QUATRE-ROUTES

Horaires d'ouverture :

- lundi : 9h à 12h / 14h à 18h
- mercredi : 14h à 18h
- jeudi : 9h à 12h
- vendredi : 14h à 18h
- samedi : 9h à 12h / 14h à 18h

Tél : 02 51 65 62 72

• LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Tous les particuliers du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne ayant chez eux un nid à détruire, **doivent contacter :**

Le secrétariat de Mairie, qui se chargera de contacter le correspondant des frelons asiatiques pour notre commune

La dépense sera entièrement prise en charge par la communauté de communes du Pays de Mortagne.

• NUMÉROS UTILES

- **POMPIERS : 18 ou 112**
- **SAMU : 15**
- **POLICE SECOURS ET GENDARMERIE : 17**
- **GENDARMERIE DE MORTAGNE : 02 51 65 00 21**
- **HÔPITAL DE CHOLET : 02 41 49 60 00**
- **POLYCLINIQUE DU PARC : 02 41 63 42 00**
- **CENTRE ANTI-POISON (Angers) : 02 41 48 21 21**
- **MÉDECIN DU CENTRE DE RÉGULATION : 02 51 44 55 66**
le soir, les dimanches et les jours fériés

• PERMANENCES PRATIQUES

- **Pôle emploi**
4 rue de l'Oiselère - LES HERBIERS
Lundi, mardi et mercredi : 8h30-16h30
Vendredi : 8h30-15h30
- **Guillaume JEAN - Conseiller Départemental**
Permanence les mercredis des semaines paires de 15h à 17h à la Communauté de Communes
Sur rendez-vous au 02 28 85 85 28

• PERMANENCES AU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

- **Avenue des Madeleines - 85 290 Mortagne/Sèvre**
- **Centre Médico-social CG85**
Tél. : 02 51 67 60 70
PMI, assistante sociale, puéricultrice
- **CAF**
Tél. : 0810 25 85 10 - Accueil sur rendez-vous.
Mme THIBAUT - 02 51 65 17 74
- **CPAM - CARSAT**
Bureau des permanences - 02 51 65 27 19
- **Service de soins à domicile**
Tél. : 02 51 65 20 39 - lundi et jeudi de 14h à 17h
- **F.N.A.T.H (Mutités du travail)**
dernier mercredi du mois de 14h à 17h
sur rendez-vous - 02 51 37 06 15

• LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) de Vendée est un syndicat professionnel agricole (loi 1884), elle est placée sous la tutelle technique des services décentralisés du ministère de l'agriculture.

Elle organise des luttes collectives contre les rongeurs aquatiques, les chenilles défoliatrices, les taupes, les rongeurs commensaux...

CONTACT :

FDGDON- Allée des Druides - BP 141 85 004
La Roche-sur-Yon Cedex - 02 51 47 70 61
fdgdec.vendee@wanadoo.fr

• OFFICE DE TOURISME

Du 1^{er} Janvier au 31 mai et du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017 :
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30,
samedi de 9h30 à 12h30

Du 1^{er} juin au 31 Août 2017 :
tous les jours (sauf le dimanche après-midi) de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h

2, Avenue de la Gare
85290 Mortagne-sur-Sèvre - 02.51.65.11.32
tourisme@mortagne-vendee.fr
www.vendeesevretourisme.fr

En période estivale, les deux Points Infos Tourisme de Mallièvre (Place des Tisserands) et de Saint-Laurent-sur-Sèvre (rue Louis-Marie Grignon de Montfort) vous accueillent en juillet et août du lundi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.



● HORAIRES DES MESSES

- **St Martin des Tilleuls :**
pas de messe à Saint-Martin-des-Tilleuls pendant la durée des travaux de la maison communale.
Permanences à la garderie « les petits loups » : le samedi de 10h à 11h30 et le 1er mardi du mois de 17h à 17h50.
- **St Aubin des Ormeaux** (un dimanche sur 2) : dimanche à 9h30
- **La Verrie** : dimanche à 11h

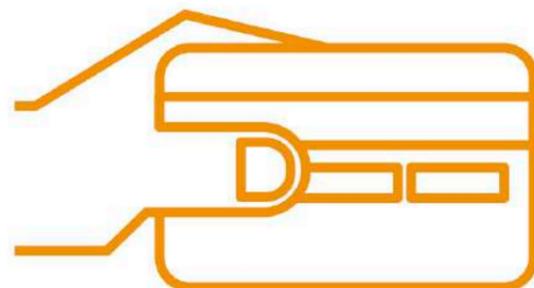
Plus d'infos : www.saintmartinsursevre.com

● EMMAÛS

Ouvert tous les derniers samedis du mois de 9h à 11h.
Local situé à côté du cimetière, route de Saint Aubin des Ormeaux.

● SERVICE POINT RETRAIT À LA BOULANGERIE

Pour permettre aux clients vivant dans des zones rurales d'avoir accès aux services de retrait, le Crédit Agricole a créé les Points verts. Ces espaces, situés chez les commerçants, sont devenus essentiels pour maintenir des services bancaires dans des territoires dépourvus d'agences bancaires et de distributeurs de billets. Ils permettent aux personnes d'effectuer des opérations simples, essentiellement des retraits d'espèces.



● TRANSPORT SCOLAIRE

Des circuits de ramassage sont mis en place vers les collèges et lycées les plus proches.

CONTACT

GROUPEMENT FAMILLES RURALES – TRANSPORT SCOLAIRE DES BORDS DE SÈVRE
Rue Johannes Gutenberg – Pôle d'activités 1 – Le Landreau – 85130 LA VERRIE
Tél : 09.63.65.60.24
Courriel : groupementsbordsdesevre@famillesrurales85.org
Site internet : http://www.famillesrurales.org/gpt_ts_bords_de_sevre/index.php

Inscription aux transports scolaires du Département de la Vendée
www.transports.vendee.fr

● LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Pour information à la population Saint Martinoise et aux associations, une collectivité au titre de la loi informatique et liberté de la CNIL, a interdiction de diffuser toutes données personnelles (nom, prénom, adresse...) qu'elle aurait dans son fichier population.

● MESURE 33 DU PACTE DE RURALITÉ

Ce dispositif mis en place par la Région des Pays de Loire concerne les communes de moins de 3 000 habitants. Il consiste à accompagner financièrement les jeunes âgés de 17 à 25 ans, qui en contrepartie de cours informatiques dispensés auprès des seniors, reçoivent de la Région une aide financière au permis de conduire (400€) ou au BAFA (200 €). Les conditions d'éligibilité sont les suivantes : être âgé de 17 à 25 ans, résider en Pays de Loire, et avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1100 €. Si vous êtes intéressés, contacter le secrétariat de mairie.

UNE PAGE D'HISTOIRE

● HISTOIRE ET PATRIMOINE DE ST MARTIN

Nous sommes quelques-uns à penser que l'histoire et le patrimoine de St Martin mérite d'être étudié et d'être mis en valeur.
Le vécu de notre commune et de notre paroisse recèle beaucoup de faits remarquables.
Avec nos anciens, il est temps de collecter les récits, les témoignages et les anciens documents que ceux-ci peuvent encore nous témoigner.
Il existe probablement des vieux écrits, des vieilles photos, des objets ayant trait à ce vécu qui mérite d'être récupérés et conservés.
Il est évident que c'est en rassemblant les passionnés, en mettant en commun les connaissances que chacun

détient que la collecte historique sera importante. Peut-être qu'il serait nécessaire de créer une association pour cela.
Afin de prendre contact et de discuter de tout cela, nous proposons une réunion à toutes les personnes intéressées, sans engagement quelconque, le 26 janvier 2018, à 20h à la salle des Jardins à St Martin. Parlez-en autour de vous, tout le monde est bienvenu même les intéressés hors de St Martin.

Alain LANDREAU et Yves RETAILLEAU
Les initiateurs de service

● LES ÉCOLES DE SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS



À la rentrée 2015, après plusieurs années de travaux, les écoles privées Sainte-Marie et Saint-Louis, fusionnées en 1984, ont été réunies sous le même toit. L'école privée à Saint-Martin avait été créée 165 ans plus tôt quasiment jour pour jour...

En 1827, Melle Cossin fit annexer une école à sa « petite église » qui fut fermée peu de temps après par le Préfet. Seule l'école publique de garçons, dirigée par un Daviot Lowinsky se maintenait. Sa classe faisait corps avec la mairie. L'école publique fermera définitivement ses portes en 1936.

L'école libre ou privée de Saint-Martin semble avoir été fondée en septembre 1851. Encore s'agissait-il dans un premier temps de faire uniquement la classe aux filles. L'école privée des garçons n'ouvrira en effet qu'en 1908. Elle accueillera des enfants jusqu'au 10 avril 2015. Très vite, sans doute dès 1852, le Conseil municipal confie l'enseignement privé à deux religieuses institutrices de la communauté de Torfou.

Cette école de filles se trouvait en bordure de la place de l'église, à l'emplacement de l'épicerie des demoiselles Rachel et Louise Retailleau (au n°13 Place Jeanne d'Arc), nièces de l'une des deux premières Sœurs institutrices. Entre 1885 et 1893, une nouvelle école de filles était construite route de la Verrie, à l'emplacement d'une ancienne borderie : La Montasserie. La famille de Quatrebarbes a pris en charge toutes les dépenses et a cédé gratuitement les

bâtiments à la commune. La seule condition qu'elle a imposée en 1893 est que l'instruction soit assurée par des religieuses. Elle serait l'œuvre en particulier du fils du marquis, le R. P. Jésuite Joseph de Quatrebarbes, « en souvenir de son passage à Saint-Martin ».

En 1902, en pleine sécularisation, le Conseil municipal se réunit sans autorisation préfectorale pour émettre le vœu que l'école puisse continuer à être dirigée par des religieuses. Ces dernières, en tenue civile, poursuivent leur instruction chez un Monsieur Retailleau, père de l'une d'entre elles.

L'aménagement de la cantine dont les anciens se souviennent très bien se fera au cours de l'été 1944. Il faudra l'agrandir en 1959 et on confiera sa gestion à des laïcs à partir de 1963. En 1962, l'école est agrandie pour ouvrir une classe maternelle.

L'école privée a toujours bénéficié du soutien de généreux donateurs, à commencer par le marquis de La Bretesche qui a fait installer par exemple le chauffage central dans les classes en 1973. Aujourd'hui, ce sont les parents d'élèves qui ont succédé à ces généreux donateurs et bienfaiteurs. Ils contribuent à faire grandir les enfants dans un cadre favorable à leur épanouissement.

Jérôme Biteau
jc.biteau@orange.fr

Mairie
1 rue des Glycines
85130 Saint Martin des Tilleuls
02 51 65 61 27

mairie@st-martin-des-tilleuls.fr

